

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

Nombre de membres du Comité Syndical du Syndicat <b>21</b>	Nombre de membres qui se trouvent en fonction <b>21</b>	Nombre de délégués : - présents :             11 - représentés : <u>6</u> TOTAL <b>17</b>
--	---	--

L'an deux mille vingt trois, le 6 décembre à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
-	-	M. Jean-Louis BATT
-	-	M. Pierre BURTIN
M. Alexandre GONCALVES	M. Jean HUMANN	-
-	-	-
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	M. Alain JEROME
M. Jean-Luc SCHICKELE	M. Thierry SCHAAL	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	-	-

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES.  
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.  
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Thierry SCHAAL.  
M. Laurent ULRICH de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Jean HUMANN.  
M. Christian HALTER du SDEA, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN.  
M. Denis TURIN du SDEA, ayant donné procuration à M. Pierre BURTIN.

Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
Mme Michèle ESCHLIMANN du SDEA.

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BASSIN BRUCHE MOSSIG DU 18 OCTOBRE 2023**

---

**N° 23-99**

**LE COMITE SYNDICAL**

**VU** le Procès-Verbal des délibérations du Comité Syndical du Bassin Bruche Mossig du 18 octobre 2023, diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de l'invitation à la séance plénière du 06 décembre 2023 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**approuve  
à l'unanimité**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig du 18 octobre 2023, dans les forme et rédaction proposées,

**et procède**

à sa signature.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Luc SCHICKELE

*Transmis au représentant de l'Etat le : 7 décembre 2023*

*Publié le : 7 décembre 2023*